



Commune de
Juprelle

Note de synthèse de la séance du Conseil communal du 16 septembre 2025

1. - Communications ;
2. - Confort Mosan srl - Désignation d'un administrateur - Décision ;
Il est demandé aux membres du Conseil communal de désigner un administrateur auprès du Confort Mosan.
3. - NEOMANSIO - Assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2025 - Décision ;
Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur le contenu des points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée dont objet.
4. - A.I.D.E. - Egouttage - Souscription de parts C – Décision ;
En application du contrat d'égouttage, la commune est tenue de souscrire au capital C de l'A.I.D.E. en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage ayant fait l'objet d'un compte final approuvé par la S.P.G.E. en 2024.
5. - A.I.D.E. - Accord-cadre pour le curage des réseaux d'égouttage de l'AIDE et des Communes – Adhésion ;
Il est proposé au Conseil d'adhérer à la centrale d'achats mieux détaillée en objet. Afin d'obtenir des prix unitaires avantageux et des délais de réponse plus courts, l'AIDE lance un nouvel accord-cadre portant sur le curage des réseaux d'égouttage.
6. - ENEO - Convention pour l'occupation de la salle de Paifve - Modification de l'horaire ;
Il est demandé au Conseil d'approuver la modification d'occupation de la salle de Paifve par ENEO dont objet.
7. - Marché de Services - Entretien des moyens de protection d'incendie - Approbation des conditions et du mode de passation ;
*Il est demandé au Conseil d'approuver le lancement du marché d'entretien des moyens de protection d'incendie pour les bâtiments communaux et scolaires. Durée: 12 mois + 2 reconductions tacites.
Estimation totale: 106.056,00 € hors TVA ou 121.294,26 €, TVA comprise.*
8. - Marché de Services - Renouvellement du portefeuille d'assurances de l'Administration communale de Juprelle et du CPAS - Approbation des conditions ;
Il est demandé au Conseil d'approuver le lancement du marché pour le renouvellement du portefeuille d'assurances de l'ACJ et du CPAS.
9. - Marché de Services - Auteur de projet PNRR Rénovation énergétique infrastructures sportives Hall omnisports de Slins - Approbation avenant 2 ;
Il est demandé au Conseil d'approuver l'avenant n°2 du marché de Services "Auteur de projet PNRR Rénovation énergétique infrastructures sportives Hall omnisports de Slins".
10. - Marché de Travaux - PPT Ecole de Lantin - Travaux de Mise en conformité et extension d'un réfectoire et sanitaire - Lot 3 (Electricité) - Approbation avenant 3 ;
Il est demandé au Conseil d'approuver l'avenant 3 du Lot 3 (Electricité) du marché PPT Ecole de Lantin Travaux de Mise en conformité et extension d'un réfectoire et sanitaire relatif à la détection incendie.

11. -Marché de Travaux - PPT Ecole de Fexhe-Slins - Travaux de mise en conformité et d'amélioration - Lot 2 (Toiture) - Approbation avenant 1 ;
Il est demandé au Conseil d'approuver l'avenant du Lot 2 (Toiture) - PPT Ecole de Fexhe-Slins - Travaux de mise en conformité et d'amélioration d'un montant de 6.517,00 € HTVA, soit 6.908,02 €, 6% TVA comprise pour les travaux complémentaires suivants:
 - Pose d'un anti-mousse sur les ardoises de la toiture façade avant,
 - Démolition des cheminées + réagréage Toiture,
 - Étanchéité toiture au-dessus du dôme.
12. -Personnel communal - Fixation des conditions de recrutement par promotion à la fonction de Directeur financier ;
Fixation des conditions de recrutement par promotion en vue d'une nomination en qualité de Directeur financier.
13. -Personnel communal – Réserve de recrutement - Service Technique communal - Mécanicien(ne) APE H/F (Echelle D1) - Appel public et programme des épreuves ;
Fixation des conditions de recrutement d'un(e) mécanicien(ne) pour le Service Technique communal.
14. -Personnel communal – Réserve de recrutement - Service Technique communal - Ouvrier(e) polyvalent APE H/F – Permis C + E - Appel public et programme des épreuves ;
Fixation des conditions de recrutement d'ouvrier(e) polyvalent APE – Permis C + E pour le Service Technique communal.
15. -Enseignement - Prise en charge par la Caisse communale de 5 périodes accordées pour le cours d'éducation physique du 25 août 2025 au 03 juillet 2026 inclus – Ratification ;
Prise en charge par les fonds propres communaux de 5 périodes/semaine d'éducation physique, du 25 août 2025 au 03 juillet 2026 inclus.
16. -Enseignement communal – Groupe scolaire de Fexhe-Slins - Projet d'Ecole - Modification de la délibération du 1^{er} juillet 2025 ;
A la suite de la décision de la FWB d'annexer l'implantation de Wihogne à la nouvelle direction de Fexhe-Slins, le projet d'école de Fexhe-Slins a dû être modifié afin d'y inclure les informations relatives à Wihogne.
17. -Enseignement communal – Groupe scolaire de Lantin - Projet d'Ecole - Modification de la délibération du 1^{er} juillet 2025 ;
A la suite de la décision de la FWB d'annexer l'implantation de Wihogne à la nouvelle direction de Fexhe-Slins, le projet d'école de Lantin a dû être modifié afin d'en retirer les informations relatives à Wihogne.
18. -Plan de cohésion sociale : Programmation 2020-2025 (PCS3) - Approbation du rapport financier 2024 ;
Approbation du rapport financier 2024 de la programmation du PCS 2020-2025.
19. -Création d'un "Journal des étoiles" destiné à l'enregistrement symbolique des enfants décédés entre la conception et le 139^e jour de gestation ;
« Au-delà des nuages » est une ASBL qui a pour objet social l'accompagnement des « paranges », parents vivant un deuil périnatal.
Actuellement, la législation ne permet pas de d'établir d'acte d'état civil officiel lorsque le décès du fœtus survient avant le 140^e jour de gestation.
Dans ce contexte, L'ASBL propose aux Villes et communes de valider symboliquement l'existence de l'enfant et de proposer un soutien aux parents dans leur deuil, notamment via une démarche administrative.
Ainsi, il est proposé de créer un "Journal des étoiles". Sur simple déclaration les "paranges" pourraient demander que leur enfant décédé avant le 140^e jour de gestation y soit inscrit. Un "certificat d'inscription au Journal des étoiles" leur serait alors délivré.

20. -Fabrique d'Eglise de SLINS - Désignation d'un nouveau membre - Prise d'acte ;
Il est demandé au Conseil de prendre acte de la nouvelle composition de la Fabrique d'Eglise de Slins.
21. -Budget de la Fabrique d'Eglise de Paifve - Exercice 2026 – Décision ;
Il s'agit du Budget 2026 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte, (circulaire du 12 décembre 2014) le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.
22. -CPAS - Modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2025 – Décision ;
Il est demandé au Conseil communal d'approuver la délibération prise par le Conseil de l'Action sociale sur la modification budgétaire n° 1 dont objet.
23. -Finances communales - Modifications budgétaires n°2 de l'exercice 2025 – Décision ;
Il s'agit de l'arrêt de la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2025 reprenant diverses adaptations tant en dépenses qu'en recette.
24. -Procès-verbal de la séance précédente – Approbation ;

Huis clos